

---

**Arrêté ministériel portant nomination du Recteur de  
l'Université de Mons**

**A.M. 04-07-2014**

**M.B. 23-09-2014**

Le Ministre de l'Enseignement supérieur,

Vu la loi du 28 avril 1953 sur l'organisation de l'enseignement universitaire par l'Etat, telle que modifiée;

Vu le procès-verbal de la Commission électorale du 7 mai 2014,

Arrête :

**Article unique.** - Monsieur Calogero CONTI, est nommé Recteur de l'Université de Mons, pour la période s'étendant du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 30 septembre 2018.

Bruxelles, le 4 juillet 2014.

Jean-Claude MARCOURT